



Senlis Athlé
www.senlis-athle.com
SAISON 2018/2019



CERTIFICAT MEDICAL

Conformément aux articles L.231-2 et L.231-2-2 du Code du sport

ATTENTION, votre certificat médical doit être daté de moins de 6 mois
au moment de la prise de la licence.

Je soussigné (e), docteur

déclare avoir examiné ce jour Mlle / Mme / M

Né (e) le ____ / ____ / ____ et demeurant à _____

et certifie que l'examen clinique de ce jour ne contre indique pas la pratique
du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition.

Fait à _____ le ____ / ____ / ____

cachet et signature du médecin